

Mode d'emploi

Afin que votre enfant soit accueilli, vous devez, au préalable, vous assurer que celui-ci est bien inscrit à l'accueil de loisirs. Puis vous devez procéder à la réservation à l'aide de ce bulletin :

1. Remplissez les 2 volets en indiquant les jours de présence de votre enfant. à l'accueil de loisirs
2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. (conservez-la précieusement).
3. Transmettez le bulletin à la direction de l'éducation :
 - Par mail, à enfance@villeneuve-saint-georges.fr
 - Par dépôt à la direction de l'éducation (accueil ou boîte aux lettres)

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT

Accueil périscolaire et ALSH mixte Anatole France	01 43 82 63 63
Accueil périscolaire mixte Anne Sylvestre	01 43 82 28 48
Accueil périscolaire mixte Berthelot	01 43 82 85 12
Accueil périscolaire et ALSH mixte Condorcet	01 43 82 28 48
Accueil périscolaire maternel Jean de la Fontaine	01 43 82 49 11
Accueil périscolaire maternel Jean Zay	01 43 89 52 14
Accueil périscolaire élémentaire Jules Ferry	01 43 82 23 93
Accueil périscolaire mixte Marc Seguin	01 43 89 67 80
Accueil périscolaire mixte Paul Bert	01 43 89 75 08
Accueil périscolaire maternel Paul Vaillant Couturier	01 43 89 05 58
Accueil périscolaire et ALSH mixte Saint-Exupéry	01 43 89 15 70
Accueil périscolaire maternel Victor Duruy	01 43 86 86 69

Pour les mercredis, l'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée.

MATIN : accueil de 7h à 9h. **MIDI :** 11h30 à 13h30. **SOIR :** départ de 17h à 19h

Les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs uniquement les journées réservées, celles non utilisées seront automatiquement facturées.

Les Données à caractère personnel collectées sont destinées à la Mairie de Villeneuve Saint-Georges et sont nécessaires à l'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires pour l'année scolaire en cours. La Mairie de Villeneuve Saint-Georges se fonde sur son intérêt public pour traiter vos données. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges en charge des traitements relatifs à la Direction de l'éducation. Elles sont conservées uniquement pour l'année scolaire en cours.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges à l'adresse suivante : dpo@villeneuve-saint-georges.fr

Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Accueils de loisirs RÉSERVATIONS MATIN - MIDI - SOIR & MERCREDI

Du lundi 06 janvier au vendredi 14 février 2025



**Fin des inscriptions le
vendredi 03 janvier 2025**

**Direction de l'Éducation
Service Enfance**

29 rue Henri Janin

01.71.34.60.03 - enfance@villeneuve-saint-georges.fr

Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Semaine du 06 au 10 janvier	Lundi 06			Mardi 07			Jeudi 09			Vendredi 10		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 13 au 17 janvier	Lundi 13			Mardi 14			Jeudi 16			Vendredi 17		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 20 au 24 janvier	Lundi 20			Mardi 21			Jeudi 23			Vendredi 24		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 27 janvier au 31 janvier	Lundi 27			Mardi 28			Jeudi 30			Vendredi 31		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 03 au 07 février	Lundi 03			Mardi 04			Jeudi 06			Vendredi 07		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

MATIN - MIDI - SOIR

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

JANVIER	Mercredi 08		Mercredi 15		Mercredi 22		Mercredi 29	
	J	R	J	R	J	R	J	R
FÉVRIER	Mercredi 05							
	J	R						
JANVIER	Mercredi 08		Mercredi 15		Mercredi 22		Mercredi 29	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
FÉVRIER	Mercredi 05							
	M	AM						

MERCREDI

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :
Signature :

Exemplaire à conserver par la famille

Nom et prénom de l'enfant :

Accueil de loisirs fréquenté :

Nom et fonction de l'agent procédant à la réservation :

.....

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Semaine du 06 au 10 janvier	Lundi 06			Mardi 07			Jeudi 09			Vendredi 10		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 13 au 17 janvier	Lundi 13			Mardi 14			Jeudi 16			Vendredi 17		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 20 au 24 janvier	Lundi 20			Mardi 21			Jeudi 23			Vendredi 24		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 27 janvier au 31 janvier	Lundi 27			Mardi 28			Jeudi 30			Vendredi 31		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 03 au 07 février	Lundi 03			Mardi 04			Jeudi 06			Vendredi 07		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

MATIN - MIDI - SOIR

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

JANVIER	Mercredi 08		Mercredi 15		Mercredi 22		Mercredi 29	
	J	R	J	R	J	R	J	R
FÉVRIER	Mercredi 05							
	M	AM						
JANVIER	Mercredi 08		Mercredi 15		Mercredi 22		Mercredi 29	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
FÉVRIER	Mercredi 05							
	M	AM						

MERCREDI

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :
Signature :